

Bureau International de Développement

par Carl Leo Pieber, C.M.

Directeur du Bureau de Développement

I. Introduction au Développement

Il était une fois un petit garçon qui chaque jour s'en allait à pied à l'école. Sur le chemin de l'école, il passait devant l'atelier d'un sculpteur. Un jour qu'il passait devant l'atelier, le garçon vit un gros bloc de marbre. Il vit le sculpteur prendre un marteau et donner le premier coup sur le bloc. Le garçon rit alors et pensa qu'il lui faudra beaucoup de temps au sculpteur pour réduire ce gros bloc en petits cailloux. Chaque jour, le garçon passait devant l'atelier et voyait le sculpteur travailler le marbre. Finalement, un matin, sur le chemin de l'école, le garçon vit le sculpteur se tenant dehors et regardant à l'intérieur de l'atelier par la fenêtre. Approchant, lui aussi regarda à l'intérieur par la fenêtre. Il y avait là un grand lion de marbre. Le garçon était stupéfié. Il se tourna vers le sculpteur et lui dit : « Eh M'sieur ! Comment savais-tu qu'il y avait un lion dans ce marbre ? ».

Le lion dans la Congrégation de la Mission est tout le bien que nous faisons et notre amour pour les pauvres et la formation du clergé. La plupart du temps, nous sommes comme le petit garçon qui ne sait pas que le lion est là parce que nous ne pensons pas au bien que nous faisons.

Le Développement c'est le sculpteur. Le Développement montre aux autres notre travail auprès des pauvres et dans la formation du clergé, notre lion. Le Développement invite les autres à regarder et à voir, à se convertir à une autre réalité. Le Développement cisèle les blocs de désintérets et d'ignorances à coup de petites invitations à voir le Christ dans le visage des pauvres, notre lion.

Certains pensent que l'aspect Développement de notre charisme ne nous va pas. Nous ne sommes pas habitués à « montrer aux autres notre travail avec les pauvres ». Nous ne voulons pas « faire » du développement. Pourtant, à sa manière, St Vincent de Paul ne manqua jamais de montrer aux autres les pauvres et de les inviter à sa suite, dans son travail, à faire du développement !

Le but de ce document est de fournir des informations sur ce qu'est le Bureau International de Développement. Pour ce faire, nous devons tout d'abord voir ce qu'est le développement et ce qu'il n'est

pas. Pour cela, nous expliquerons le développement en le comparant à ce que nous connaissons de St Vincent de Paul (Chapitre II). Cela nous montrera la valeur et le but de ce Bureau.

De plus, chaque activité principale d'une Province comporte des caractéristiques de développement. En les mettant en lumière, nous pourrions voir comment le Bureau fonctionne (Chapitre III).

II. Le Développement et la vie de St Vincent de Paul

Tout le monde croit que le développement consiste à demander de l'argent. Parfois, on pense que cela inclut aussi le fait de demander d'autres types de ressources. Plus rarement nous pensons que le développement est l'élaboration d'un projet par l'obtention de ressources. Un projet est nécessaire au développement, mettant l'accent sur ce qui doit être fait et les ressources requises. Le développement, autour d'un projet, permet à d'autres personnes de s'y engager financièrement ou par d'autres moyens.

Il n'y eut pas de meilleur promoteur que St Vincent de Paul. Son charisme était d'aider les pauvres et les prêtres dans leur formation. Mais jamais il n'eut l'intention d'accomplir cette œuvre seul. Une des grandes particularités du charisme de St Vincent fut de sans cesse solliciter d'autres personnes pour aider et servir les pauvres. Ces fondations en sont l'exemple même : les Dames de la Charité, les Confréries de Charité, la Congrégation de la Mission et les Filles de la Charité.

Si l'accompagnement des pauvres était son but, leurs besoins guidèrent St Vincent dans son œuvre de développement. Son « projet de développement » pourrait ainsi comporter trois étapes :

1. Voir le pauvre et les prêtres autour de lui (identifier ceux devant être servis) ;
2. Définir les actions à mener pour les aider (ce qu'il allait faire) ;
3. Solliciter d'autres personnes pour s'engager avec lui ou pour financer l'aide.

Pour St Vincent, les pauvres et les prêtres n'étaient pas séparés des autres, de ceux qui avaient de l'argent. Il n'existait pas de murs ou de castes entre eux. Il les voyait tous reliés au Corps du Christ. Ils avaient tous le même but, « voir et rencontrer le Christ ». Par cette interaction, ils s'aidaient mutuellement à accepter le Salut que le Christ leur offrait.

Chacune de ces étapes était détaillée. Ces détails étaient conçus en consultant chacun à tous les niveaux. Pour concevoir ces détails, ou élaborer le projet et l'amener à son achèvement, Vincent développa ses ressources humaines et matérielles au niveau local.

Pour aider les prêtres et les pauvres, il établit les Conférences du Mardi et les Confréries. Pour soutenir ces œuvres, il envoyait alors des confrères et des sœurs. Demander à des hommes et des femmes de devenir confrères et sœurs peut être considéré comme une œuvre de développement, comme une « dotation humaine pour poursuivre l'œuvre dans le futur ». Pour les prêtres et les pauvres, Vincent développa des ressources qui allaient durer des siècles.

III. Les Provinces et le Développement : **la Direction, le commandement, dans le Charisme**

Suivre le charisme de St Vincent de Paul, c'est travailler avec d'autres pour aider les pauvres et à la formation du clergé. En terme de développement, chaque Province planifie, organise et demande de l'aide à d'autres. Chaque ministère vincentien doit faire participer d'autres personnes : la secrétaire, le cuisinier, le bénévole, le professionnel ou le directeur.

Le développement Vincentien est de mettre sur pied un projet solide pour les activités de la Province, ouvert à l'intervention d'autres personnes (de manière active ou financière), pour mener à bien le travail des confrères auprès des pauvres et dans la formation du clergé. Pour élaborer ce projet, chaque Province suit, en quelque sorte, les mêmes étapes que St Vincent.

1. Voir les pauvres et les prêtres autour d'eux (identifier ceux devant être servis) ;
2. Définir les actions à mener pour les aider (ce qu'ils vont faire) ;
3. Solliciter d'autres personnes pour s'engager avec lui ou pour financer l'aide.

Certain se trompe en pensant que le développement se résume dans la deuxième partie de la troisième étape, demander de l'argent. Au contraire, le développement nécessite les trois étapes. Le développement requiert que chaque détail des étapes un et deux soit élaboré le plus concrètement possible. Cela détermine précisément à qui l'on doit s'adresser et comment le donateur peut s'engager. Pour que la troisième étape soit un succès, les deux premières doivent être bien suivies et expliquées, comme St Vincent sut le faire.

Comme il est dit parfois « le démon est dans les détails ». Il en est de même pour le développement et ses activités, ils sont vus comme le démon. Le développement a besoin des détails pour intéresser d'autres personnes. Sans les détails des étapes un et deux (qui sont les pauvres, quels sont leurs besoins), l'approche est trop générale. Et

les généralités n'intéressent personnes, n'attirent pas les dons nécessaires aux activités de nos Provinces.

Par exemple, à un niveau provincial, la première étape peut être difficile. Le développement requiert de la Province qu'elle concentre ses efforts sur les pauvres et les prêtres.

En ce qui concerne les ministères directement liés aux pauvres, ceux-ci peuvent être variés. Une Province choisira-t-elle d'en privilégier un, deux, trois ou quatre? Sont-ils en corrélation avec ce que d'autres font? La Province accepte-t-elle tous types de ministères envers les pauvres? Comment, à ce jour, gère-t-elle ce type de ministère?

Pour que le développement soit un succès, le message donné aux donateurs potentiels doit être clair et précis. Dans l'exemple des pauvres, une Province pourrait formuler sa demande ainsi: «Nous œuvrons dans des paroisses pauvres et dans les écoles secondaires servant les pauvres et les prisonniers». Par conséquent, la Province exprime ainsi le fait qu'elle ne met pas l'accent sur les hôpitaux, sur le logement des sans-abri ou sur les programmes de formation.

Le développement intervient lorsque la Province concentre ses activités vers les pauvres. Le développement requiert de la Province de la transparence quant à l'utilisation de ses ressources. Cela pour mettre en avant le but recherché et solliciter des engagements. Le développement ne peut se «vendre» sur des généralités. Demander des fonds sans but et sans limites, effraie les donateurs. Ceux-ci redoutent que rien ne soit accompli, que tout soit gaspillé.

Première étape, pour identifier les pauvres devant être servis, ceux-ci doivent être décrits. Le développement requiert cette description. Les Provinces doivent définir et décrire les besoins et les pauvres. Dans la mesure du possible, ces définitions et descriptions doivent inclure les raisons pour lesquelles la Province pense ce secteur prioritaire¹. C'est avec ces définitions et descriptions que la Province peut passer à la deuxième étape.

La deuxième étape détermine les choix de ministères et pourquoi de tels choix. Parfois, la réponse à cette question se trouve dans les réponses aux autres questions qui lui sont relatives. Ces questions peuvent être par exemple:

1. Quel type de ministères serait le plus adapté à ces gens?
2. Qui, dans la Province, serait le plus adéquat pour ce ou ces ministères?
3. Peut-on former des confrères à ce type de ministères?

¹ Souvent, les ministères dans les Provinces ont une base historique. Cela doit être mentionné pour expliquer les priorités.

4. Peut-on estimer les coûts d'un tel ministère en terme de main-d'œuvre et de ressources ?
5. Voulons-nous étendre un ministère existant ?
6. voulons-nous accroître la qualité de notre ministère ? Pourquoi ?
7. Devons-nous ajouter un immeuble ou plus d'aménagement ? Pourquoi ?
8. Devons-nous rénover nos anciens bâtiments ? Pourquoi ?

Il peut y avoir autant de questions qu'il y a de confrères. Il est de la responsabilité du Visiteur et de son Conseil de centrer, d'organiser et d'émettre des priorités en fonction des définitions et des descriptions des pauvres (1^{ère} étape). Cette deuxième étape est cruciale. C'est elle qui dessine les ministères, organise le travail et donc détermine les résultats.

La plupart de ces questions ont toutefois des réponses évidentes. Cette évidence peut être révélatrice pour une Province. Elle renferme la manière dont l'Esprit fut à l'œuvre dans l'histoire de la Province. Elle révèle, cette évidence, des distinctions historiques ou actuelles, ou les attentions particulières qu'une Province porte à certains ministères. Cet éclairage permet de faire émerger certains ministères, de les mettre en relief et d'y engager d'autres personnes.

Penchons-nous maintenant sur un autre exemple concernant la formation du clergé. Supposons qu'une Province, dans la 1^{ère} étape, ait décelé que les prêtres du diocèse aient besoin d'une formation permanente, ils sont les pauvres. Dans la 2^e étape, la Province décide que des ateliers seraient le plus adaptés pour assurer cette formation. Pour mettre en place ces ateliers, les confrères ont besoin d'un programme officiel de formation théologique continue. Décidant cela, la Province doit répondre à une série de questions.

Les réponses à ces questions détermineront l'idée générale et les distinctions que le développement utilisera pour attirer les donateurs. Quelques réponses possibles :

1. Les confrères nécessitent une formation pour leur édification et leurs ministères ;
2. Cette formation continue des confrères peut être utilisée avec les prêtres diocésains, dans les ateliers ;
3. Ces ateliers font la promotion de la formation permanente après le séminaire ;
4. Il n'existe pas encore de programme de formation permanente ;
5. La formation permanente améliorera les futurs ministères dans le diocèse ;
6. Etc. Etc. Etc.

Avec ces réponses, le développement peut intéresser et attirer des ressources : bourses d'études, argent, rentes, locaux, matériel, etc. Ce que nous savons, c'est que les donateurs veulent de saints prêtres, les mieux formés possible. Cela attirera les donateurs catholiques qui souhaitent de bons ministres du culte.

Pour le développement, le mot « Vincentien » est également une réponse pouvant attirer le donateur. Ce mot porte en lui, le fait que nos ministères sont revêtus de l'option préférentielle pour les pauvres. Dans certains cas, le mot « Vincentien » peut exclure certains types de ministères. Le Développement Vincentien déclare que les pauvres sont prioritaires dans le travail des confrères et dans la formation que nous assurons auprès des prêtres diocésains.

Nous arrivons maintenant à la troisième étape, et beaucoup de choses ont déjà été accomplies. La Province a déjà déterminé qui elle souhaitait aider, qui assurera cette aide et les besoins. Quelles que soient les décisions prises précédemment, tout ministère possède un attrait naturel pour certains lieux et offices, parce qu'il est tourné vers le service des autres et qu'il est soutenu par les confrères.

La troisième étape consiste à mettre par écrit, en histoire et en images, les étapes 1 et 2. C'est aux confrères de le faire et de le promouvoir, en y invitant d'autres à les rejoindre.

Les techniques, telles que la vidéo, les magazines, les sites Internet, sont autant d'outils qui invitent à « venir et à voir ». Notez que ces techniques ne sont utilisées qu'à cette étape, et pas avant.

Lorsque nous utilisons ces techniques, nous devons tout d'abord déterminer à qui nous nous adressons. A des personnes âgées pour récolter des fonds ? Ou à de jeunes gens pour susciter un engagement dans nos communautés ? De même, un site Internet ne sert pas à grand-chose si l'on ne sait pas qu'il existe et ce qu'il peut nous apporter.

Quelles seraient les personnes intéressées par un tel site ? Comment les en informer ? A partir de ces questions et de leurs réponses, un site Internet peut alors être dessiné et défini, dans son approche et son contenu.

Autre point de cette 3^e étape (demander à d'autres de se joindre à nous ou de participer financièrement) est de faciliter la réponse. Un site Internet, une brochure ou une vidéo, peuvent créer un réel enthousiasme autour des activités d'une Province. Mais si aucune information n'est donnée pour y répondre, le donateur est vite découragé. Il est préférable qu'une personne puisse faire un don « en ligne », ou remplir une « carte-réponse » avec les coordonnées de la Province pré imprimées, ou encore cliquer sur un lien ouvrant directement une boîte courriel, ou tout autre procédé permettant un contact direct.

Troisième point de cette 3^e étape, l'utilisation d'une compagnie de développement, d'une entreprise, d'une corporation. Des professionnels du développement. Ceux-ci peuvent s'adresser directement aux pourvoyeurs de ressources. Ils sont formés pour mettre en lumière les besoins en ressources, ceci en relation avec les étapes 1 et 2. Ce peut être une aide précieuse pour déterminer les besoins actuels et futurs. Leur rôle est également de rechercher les ressources et d'en faciliter l'accès.

Souvent, ces professionnels du développement trouvent des ressources à l'intérieur même de la Province. Toutes les régions du monde disposent de ressources. Les populations majoritairement pauvres, ont aussi leurs riches. Ces professionnels répondent à cette question : « Qui, dans la Province, est en lien avec ces riches ? ».

Les professionnels du développement peuvent aussi déceler la philanthropie des gouvernements et des entreprises, partout dans le monde. La plupart des gouvernements savent qu'ils ont une responsabilité dans l'aide aux plus pauvres. Les entreprises, elles, savent que la philanthropie est un outil qui peut accroître leurs affaires. Ces entreprises, multinationales, peuvent parfois être des ressources pour les Provinces, si elles y voient un intérêt pour elles et pour leur entourage. Les professionnels du développement sont à même d'entrevoir tout cela.

En conclusion, il est important de rappeler que notre charisme nous pousse à inviter tout le monde à nous rejoindre. St Vincent ne s'est jamais trompé en approchant à la fois la pauvre femme des campagnes et les têtes couronnées, pour leur demander de l'aider.

Aujourd'hui, il est de notre responsabilité de révéler le beau dans le pauvre et d'inviter les autres à nous rejoindre. La Province doit faire le premier pas vers les autres et ne pas attendre que les donateurs se pointent. La Province doit vouloir faire du développement.

Dieu pousse les intéressés à répondre. Il est de notre devoir de « mettre la lampe sur la montagne » et d'inviter les autres à nous rejoindre au sommet. Dieu prendra soin du reste.

Province et Développement : Résumé

Implicitement, une Province fait du développement lorsqu'elle organise et dynamise ces ministères, et demande l'aide d'autres partenaires.

1. Le développement Vincentien est de mettre sur pied un projet solide pour les activités de la Province, ouvert à l'intervention d'autres personnes (de manière active ou financière), pour

- mener à bien le travail des confrères auprès des pauvres et dans la formation du clergé.
2. Le développement requiert de la Province de la transparence quant à l'utilisation de ses ressources. Cela pour mettre en avant le but recherché et solliciter des engagements.
 3. Les Provinces doivent définir et décrire les besoins et les pauvres. Dans la mesure du possible, ces définitions et descriptions doivent inclure les raisons pour lesquelles la Province pense ce secteur prioritaire.
 4. Le développement a besoin de détails pour intéresser d'autres personnes. Il peut ainsi dresser le portrait d'un ministère, son organisation et ses chances de succès.
 5. Le développement requiert des attentions particulières ou des distinctions mettant en relief certains ministères pour y intéresser d'autres personnes.
 6. Pour le développement, le mot « Vincentien » évoque le fait que nos ministères sont revêtus de l'option préférentielle pour les pauvres.
 7. La troisième étape consiste à mettre par écrit, en histoire et en images, les étapes 1 et 2. Les techniques, telles que la vidéo, les magazines, les sites Internet, sont autant d'outils qui invitent à « venir et à voir ».
 8. Les professionnels du développement peuvent aider la Province à définir les groupes de personnes susceptibles d'être intéressées par ses projets, et s'adresser à ceux qui ont des ressources disponibles.
 9. Le développement favorise la réponse des donateurs.
 10. Pour la réussite du développement, la Province doit encourager la participation multiple à ses activités. Dieu pousse les intéressés à répondre.

Avril 2007

IV. Activités actuelles **du Bureau International de Développement**

Présentation orale par le Père Carl Leo Pieber, C.M.,
Rencontre Internationale des Visiteurs
Mexico, du 3 au 16 juin 2007

Le Bureau International de Développement a été établi pour deux raisons. Tout d'abord, les besoins en ressources étaient plus importants que ce que les Provinces pouvaient apporter à la Congrégation au plan international, en particulier les Provinces les plus pauvres.

Certains de ces besoins sont des dotations provinciales, soutien aux nouvelles missions, soutien aux nouvelles Provinces, assistance aux diverses branches de la Famille Vincentienne (particulièrement celles dont le Supérieur Général est le Directeur Général), entretien des sites historiques vincentiens et projets pour les pauvres à travers le monde.

La seconde raison était de promouvoir le charisme vincentien pour inviter les autres, à travers le monde, à aider les pauvres. Le développement fait partie de l'évangélisation des peuples. C'est faire connaître les besoins d'un peuple et d'une nation à d'autres peuples et nations, pour demander de l'aide.

Le développement nécessite une préparation. Demander des ressources et des aides, implique que vous ayez de quoi le demander, que vous puissiez décrire le projet et son aboutissement. Au niveau international, ce processus prend beaucoup plus de temps qu'à un niveau provincial ou local. Les informations rassemblées doivent être traduites. Quelques années sont nécessaires pour que de tels Bureaux de Développement deviennent effectifs au niveau international. En créant aujourd'hui le Bureau International de Développement nous regardons plus vers l'avenir que vers les besoins immédiats.

Le Bureau International de Développement a été créé pour aider, à leur demande, le Supérieur Général et son Conseil à rechercher des liquidités, des ressources et des fonds incluant des dotations, des legs et des rentes, pour les besoins de la Congrégation au niveau international. Toutefois, dès sa fondation, le Bureau a déjà deux grands projets.

En partant de l'argument élaboré dans « Provinces et Développement » (documents imprimés), le Bureau a commencé à travailler sur la constitution d'un Fonds Patrimonial pour sept Provinces. Le Bureau rassemble actuellement des informations sur les ministères de ces Provinces afin de préciser un cas ou un plan consistant et captivant pour la Congrégation au niveau international. Plan accessible à toute personne y travaillant (de manière active ou par dons) dans le but d'obtenir des résultats positifs pour le travail des confrères auprès des pauvres et dans la formation du clergé.

Dans ce cas précis, le Bureau pourra alors identifier des circonscriptions susceptibles d'aider ces Provinces. Et à partir de ces recherches, le Bureau élaborera un projet avec les besoins en matériels et technologies et commencera les sollicitations pour constituer un Fonds Patrimonial. Le but est de rassembler 7 millions de dollars US (*un peu plus de 5,2 millions €*).

Un second projet, qui lui est intimement lié, est de collecter 2,5 millions de dollars (*un peu plus de 1,8 millions €*) pour soutenir le MISEVI, l'AMM et les JMV. Ces membres de la Famille Vincentienne

sont en relation directe avec le Supérieur Général et tous les ans, reçoivent son soutien. Là encore, le Bureau rassemble des informations dans le but d'établir les modalités d'un soutien, d'identifier les ressources et de commencer à collecter des fonds.

Un autre membre de la Congrégation s'est proposé pour travailler étroitement avec le Bureau afin de collecter ces fonds. Ces deux forces réunies, le Bureau et lui, ils espèrent aboutir d'ici quelques années. Les chances de succès dans ce projet et ceux à venir dépendent du soutien de toutes les Provinces.

Ce soutien peut concrètement commencer avec vous aujourd'hui. Je fais appel à vous, vous qui connaissez les besoins de la Congrégation. Je suis sûr que vous connaissez des donateurs souhaitant aider la mission et soutenir la Congrégation de la Mission au niveau mondial.

Il est un principe de travail qui s'avère prouver avec le temps. Ce principe est le suivant : tout donateur donne en fonction de ses centres d'intérêts. Peu importe ce qu'une œuvre peut demander au donateur, si cette œuvre n'intéresse pas le donateur, celui-ci donnera peu ou pas du tout. Si les donateurs souhaitent soutenir l'éducation des enfants, ils donneront peu pour les sans abris, à moins que cela soit pour l'éducation d'un enfant sans abris.

En tant que Visiteurs, vous devez connaître des gens désirant aider le monde. Ces donateurs souhaitent donner à des causes internationales. Leur désir est de dépasser les limites de leurs frontières.

Si vous connaissez quelqu'un comme cela, ou un groupe susceptible d'aider la Congrégation, me le ferez-vous savoir ? Si c'est le cas, donnez-moi simplement votre nom. Envoyez-moi un courriel, mon adresse est sur les documents. Je vous contacterai et conviendrai avec vous d'un moment favorable pour parler ensemble de cette personne ou de ce groupe. Je promets que je ne ferai rien vers ce donateur sans vous en avertir. Alors, qui connaissez-vous qui se joindrait à nous pour aider les pauvres à travers le monde ?

Pour conclure, je vous remercie de votre gentillesse et de votre attention durant cette présentation. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à me contacter. Merci.

**Tandis que ce numéro était en cours
d'impression, le Bureau International
de Développement fusionnait avec le
Bureau de Solidarité Vincentienne.**

N.E.